

Imprimé d'enregistrement des volumes 2022

Nom et adresse de l'exploitation :	TEL FIXE :	TEL PORTABLE :
ADRESSE MAIL (facultatif) :		
Numéro PACAGE :		
Bassin hydrographique de gestion :		

Dans le cas de changement de raison sociale, merci d'indiquer le nom de l'ancien exploitant et celui du nouvel acquéreur

Si le prélèvement est partagé, il convient de préciser le nom du ou des autres exploitants

Volume notifié en 2022 pour l'exploitation

Points de prélèvements	N° identifiant du point de prélèvement	Volume notifié en 2022
Total	Volume total notifié 2022 =	

En cas de crise, le volume notifié en 2022 sera restreint ou suspendu par des arrêtés préfectoraux de restriction conformément à l'arrêté cadre 2022 et à ses annexes, consultables en Mairie et sur le site de la Préfecture :

www.charente-maritime.gouv.fr

Imprimé à remplir et à transmettre avant le 5 novembre 2022

à la DDTM (Service EBDD)
89 avenue des Cordeliers - CS 80000
17018 La Rochelle cedex 1

	Compteur n° 1	Compteur n° 2	Compteur n° 3
N° compteur			
Nom rivière			
N° forage			
Commune			
Lieu-dit			

Période (du jeudi 8h00 au jeudi 8h00 durant la période estivale)	Index (mention obligatoire)	Volume consommé (m3) = index fin période - index fin période précédente	Index (mention obligatoire)	Volume consommé (m3) = index fin période - index fin période précédente	Index (mention obligatoire)	Volume consommé (m3) = index fin période - index fin période précédente	Volume total consommé (tous compteurs)
1-avr.-22							
15-juin-22							
Volume consommé au 15 juin							
Du 15 au 22/06							
Du 22 au 29/06							
Du 29/06 au 06/07							
Du 06 au 13/07							
Du 13 au 20/07							
Du 20 au 27/07							
Du 27/07 au 03/08							
Du 03 au 10/08							
Du 10 au 17/08							
Du 17 au 24/08							
Du 24 au 31/08							
Du 31/08 au 07/09							

Du 07 au 14/09							
Du 14 au 21/09							
Du 21 au 28/09							
Du 28/09 au 05/10							
Du 05 au 31/10/22							
Total							

A _____, le
Signature